

RCS : GRASSE

Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00088

Numéro SIREN : 809 412 307

Nom ou dénomination : "i-swat" (Invictus-Smart Workflow and Tracking)

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2018 sous le numéro de dépôt 1302

**(A) IDENTIFICATION DU DECLARANT :**

Désignation du déclarant :	
I-SWAT	
3164 avenue Marcel Pagnol	
06610 LA GAUDE	
Tél :	0663849846

Numéro SIREN/SIRET :	80941230700013
Référence d'obligation fiscale :	
Code activité NAF :	5829C

**(B) REGIME FISCAL :**

Catégorie fiscale :	BIC-IS Société
Régime fiscal :	Régime réel normal
Code IS/IR BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS) :	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant :	
Dépôt provisoire ou pas de déclaration :	

**(C) PERIODES :**

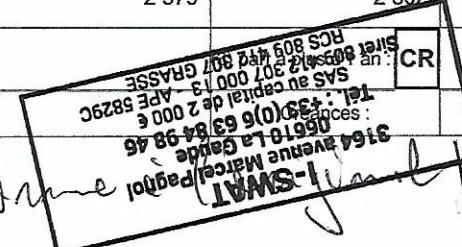
Date de début de l'exercice ou période N :	01/01/2017
Date de clôture de l'exercice ou période N :	31/12/2017
Durée de l'exercice ou période N :	12
Date d'arrêté provisoire des comptes :	31/12/2017
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 : (si catégorie fiscale = BIC/IS ou BA)	31/12/2016
Durée de l'exercice ou période N-1 : (si catégorie fiscale = BIC/IS ou BA)	23

**(D) MONNAIE :**

Code monnaie :	EUR
----------------	-----

Désignation de l'entreprise :	I-SWAT				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois	12
Adresse de l'entreprise	3164 avenue Marcel Pagnol 06610 LA GAUDE				Durée de l'exercice précédent	23
Numéro SIRET	809 412 307 00013	Code APE	5829C	Arrêté des calculs 31/12/2017		
Déclaration souscrite en Francs <input checked="" type="checkbox"/> Euros <input checked="" type="checkbox"/> X cocher obligatoirement une case		Exercice N, clos le :	31/12/2017	N-1	31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net N 3	Net N-1 4	
Capital souscrit non appelé	(0)	AA				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement		AB	AC			
Frais de développement		CX	CQ			
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG	5	161	79
Fonds commercial (1)		AH	AI			
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK			
Avances et acomptes s/ immobilisa. incorporelles		AL	AM			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrains		AN	AO			
Constructions		AP	AQ			
Instal. techniques, matériel et outil. industriels		AR	AS			
Autres immobilisations corporelles		AT	3 947	AU	2 374	1 573
Immobilisations en cours		AV	AW			
Avances et acomptes		AX	AY			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT			
Autres participations		CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières		BH	BI			
<b>TOTAL (I)</b>		BJ	4 113	BK	2 379	1 734
						2 769
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>STOCKS</b>						
Matières premières, approvisionnements		BL	BM			
En cours de production de biens		BN	BO			
En cours de production de services		BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR	BS			
Marchandises		BT	BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW			
<b>CREANCES</b>						
Clients et comptes rattachés (3)		BX	101	BY	101	277
Autres créances (3)		BZ	388	CA	388	114
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC			
<b>DIVERS</b>						
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )		CD	CE			
Disponibilités		CF	CG		579	514
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>						
Charges constatées d'avance (3)		CH	CI			
<b>TOTAL (II)</b>		CJ	1 068	CK	1 068	905
Charges à répartir s/ plusieurs exercices (III)		CL				
Primes de remboursement des obligations (IV)		CM				
Ecart de conversion actif (V)		CN				
<b>TOTAL GENERAL (0 à V)</b>		CO	5 181	1A	2 379	2 802
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'1 an des immo. financières		CP	CR	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisa. :	Stocks :				

Certifié conforme



Désignation de l'entreprise : I-SWAT

		Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel (1) (Dont versé :	2 000	DA	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	)	DB	
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	DC	
Réserve légale (3)	)	DD	77
Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale fluctuation des cours)	B1	DF	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales...)	EJ	DG	
Report à nouveau		DH	1 453
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	-1 541
Subventions d'investissement		DJ	1 530
Provisions réglementées		DK	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 989
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN	
	<b>TOTAL (II)</b>	DO	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques		DP	
Provisions pour charges		DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	
<b>DETTES (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles		DS	
Autres emprunts obligataires		DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	545
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	172
Dettes fiscales et sociales		DY	97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Autres dettes		EA	
(Compte de régularisation)		EB	
Produits constatés d'avance (4)		EC	814
	<b>TOTAL (IV)</b>	ED	144
Ecarts de conversion passif	(V)	EE	2 802
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		3 674
<b>RENOVIS</b>			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
. Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
(2) Dont	. Ecart de réévaluation libre	1D	
. Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

Désignation de l'entreprise : I-SWAT

Arrêté des calculs 31/12/2017

	Exercice N			Exercice N-1
	France 1	Exportation et Intracommun. 2	Total 3	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	FA	4 159	FB	FC 4 159 7 039
.biens	FD		FE	FF
.services	FG		FH	FI
Chiffres d'affaires nets	FJ	4 159	FK	FL 4 159 7 039
Production stockée				FM
Production immobilisée				FN
Subventions d'exploitation				FO
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				FP
Autres produits (1) (11)				FQ 2 4
Total des produits d'exploitation (2) (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FR 4 161 7 043
Variation de stock (marchandises)				FS 906
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FT
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FU
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				FV FW 4 180 3 321
Impôts, taxes et versements assimilés				FX
Salaires et traitements				FY
Charges sociales (10)				FZ
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements - dotations aux provisions		GA 1 202 1 177
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			GB
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC GD
Autres charges (12)				GE 74 109
Total des charges d'exploitation (4) (II)				
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				GF 5 456 5 513
Perte supportée ou bénéfice transféré				GG -1 295 1 530
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations (5)				GH
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GI
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GJ
Reprises sur provisions et transferts de charges				GK
Différences positives de change				GL
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GM
Total des produits financiers (V)				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				GN
Intérêts et charges assimilées (6)				GO
Différences négatives de change				GP
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GQ
Total des charges financières (VI)				
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				
				GR GS GT GU GV GW -1 295 1 530

Désignation de l'entreprise : I-SWAT

		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	<b>HD</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	<b>HH</b>	3	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>HI</b>	-3	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)		
Impôts sur les bénéfices	(X)	243	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>HL</b>	4 161	7 043
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>HM</b>	5 702	5 513
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>HN</b>	-1 541	1 530

RENOVIS

- |        |  |  |                 |
|--------|--|--|-----------------|
| (1)    | Dont produits nets partiels sur opérations à long terme  |  | HO              |
| (2)    | Dont   | - produits de locations immobilières   | HY              |
|        |  | - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) | 1G              |
| (3)    | Dont   | - Crédit-bail mobilier   | HP              |
|        |  | - Crédit-bail immobilier   | HQ              |
| (4)    | Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)          |  | 1H              |
| (5)    | Dont produits concernant les entreprises liées   |  | 1J              |
| (6)    | Dont intérêts concernant les entreprises liées   |  | 1K              |
| (6bis) | Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)                                  |  | HX              |
| (9)    | Dont transfert de charges  |  | A1              |
| (10)   | Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)   |  | A2              |
| (11)   | Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)  |  | A3              |
| (12)   | Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)   |  | A4              |
| (13)   | Dont primes et cotis. complém. perso. : facultatives   | A6   |                 |
|        |  |  | obligatoires A9 |
| (7)    | Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) |  | Exercice N      |

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### Exercice N

### Charges exceptionnelles | Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercise N

### Exercice N

SAS « I-SWAT »  
« Invictus-Smart Workflow and Tracking »  
Capital : 2.000.- €  
Siège social : 3164 Avenue Marcel PAGNOL, 06610 LA GAUDE  
R.C.S GRASSE 809 412 307 (N° de Gestion 2015 B 88)  
SIRET 809 412 307 00013  
Code NAF : 5829 C

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MAI 2018**

Le 18 MAI 2018, à 17 heures, l'unique associé de la société sus-désignée a conduit l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur sa propre convocation, en tant que Président.

Il a été établi liste des associés valant feuille de présence qui a été émargée par le membre de l'assemblée entrant en séance. Assiste à la réunion aux termes de cette feuille de présence :

- M. Thierry MAZZOLA, propriétaire de : 200 actions,  
L'intégralité des titres, soit : 200 actions,

étant représentée, l'associé peut en conséquence valablement délibérer en Assemblée Générale Ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry MAZZOLA, Président de la société, qui rappelle l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

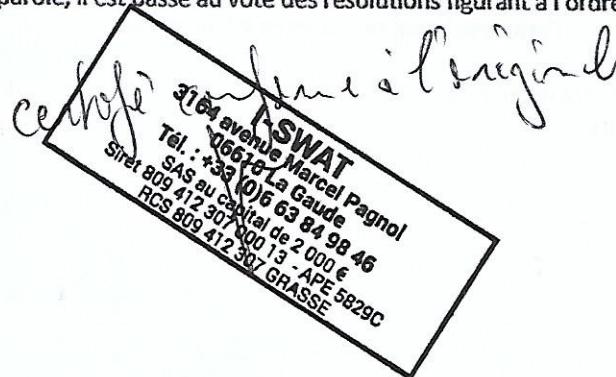
- 1° / Examen du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017,
- 2° / Examen du rapport du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- 3° / Approbations de ces comptes et conventions, Quitus de la gestion du Président, Affectation des résultats.
- 4° / Examen de la situation de la société au regard des règles régissant le Commissariat aux comptes.

Le Président dépose sur le bureau et met à sa disposition comme associé :

- la liste des associés qui est émargée pour valoir feuille de présence,
- les procurations données par les associés représentés (NEANT),
- un exemplaire des statuts de la société,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés à la date du 31 DECEMBRE 2017,
- le texte des projets de résolutions,
- le rapport de gestion du Président et son rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Il précise que les documents visés à l'article R. 223-18 du Code de Commerce ont été adressés dans les délais et par les moyens légaux, ce que reconnaît chaque membre de l'assemblée. Puis il donne lecture du rapport de gestion et présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, il est passé au vote des résolutions figurant à l'ordre du jour :



TM

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la société et sur les comptes de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2017**, approuve, tels qu'ils sont présentés, les comptes de cet exercice, faisant apparaître un **DEFICIT** de : **1.541 .-€**.

Elle approuve également la gestion de la société durant l'exercice écoulé, telle qu'elle lui a été résumée dans ce rapport et donne en conséquence quitus entier et définitif au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale déclare enfin plus spécialement approuver le montant des charges non déductibles du bénéfice imposable au sens de l'article 39-4 du CGI, soit **243 .-€ au titre de l'Impôt sur les sociétés, et de 3 .-€ au titre d'une amende de retard de déclaration de TVA** - (Pas d'amortissement excédentaire ou autres amortissements non déductibles.)

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, déclare approuver les **conventions** suivantes qui s'y trouvent mentionnées, au titre de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2017** : NEANT, les associés prenant acte de la déclaration du Président selon laquelle aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017, et qu'aucune convention préalablement approuvée ne s'est poursuivie au cours de cet exercice.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le déficit comptable de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2017**, soit la somme de ; (- 1.541.-€), comme suit :

1/ Report à nouveau du Solde déficitaire de : (- 1.541.-€)

L'assemblée reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé comme ci-après retranscrit : les dividendes distribués éligibles ou non à l'abattement sur exercices antérieurs : NEANT Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 BIS du CGI, les associés reconnaissent qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que la société, au vu des comptes qui viennent d'être approuvés, n'est pas tenue légalement de nommer un commissaire aux comptes et décide de ne pas en nommer à titre facultatif.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**CLOTURE** : Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture.

M. Thierry Mazzola, Président

**SAS « I-SWAT » (Invictus-Smart Workflow and Tracking)**

Capital : 2.000.- €

Siège : 06610 LA GAUDE, 3164 Avenue Marcel PAGNOL

R.C.S GRASSE 809 412 307 (N° de Gestion 2015 B 88)

SIRET 809 412 307 00013

Code NAF : 5829C

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L' A.G.O.A. DU 18 MAI 2018**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017 (second exercice social, 12 Mois)

MONSIEUR ET CHER ASSOCIE,

Nous sommes réunis, conformément à la loi et aux statuts de notre société, en assemblée générale ordinaire annuelle, en vue de présenter et soumettre à l'approbation des associés les comptes de l'**exercice clos le 31 Décembre 2017**.  
Afin de disposer de toutes informations utiles, j'ai établi le présent rapport, accompagné d'un commentaire des résolutions proposées. Tous les documents prévus par la législation en vigueur ont été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi.

**I. SITUATION - RESULTATS - PERSPECTIVES**

**1. Situation et résultats de la société durant l'exercice écoulé :**

- le total des produits d'exploitation, s'élève à :	4.161.-€
contre, pour l'exercice précédent :	7.042.-€
(exercice social du 2 février 2015 au 31 décembre 2016, durée 23 mois)	
- le total des charges d'exploitation, s'élève à :	5.456.-€
contre, pour l'exercice précédent (Dito) :	5.511.-€
- le résultat d'exploitation, ressort à :	(-1.295.-€)
contre, pour l'exercice précédent (Dito) :	1.531.-€
- les produits financiers, se sont élevés à :	0.-€
contre, pour l'exercice précédent (Dito) :	0.-€
- les charges financières, se sont élevés à :	0.-€
contre, pour l'exercice précédent (Dito) :	0.-€
- l'exercice écoulé, se solde par une PERTE de :	(-1.541.-€)
contre, pour l'exercice précédent (Dito), un BENEFICE de :	1.531.-€
Ce résultat étant obtenu après :	
* dotation aux amortissements de	1.202.-€
* dotation aux provisions de :	0.-€
* une charge d'impôts société de :	0.-€

**2. Progrès et difficultés rencontrés / Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice / Perspectives d'avenir :**

**L'exercice écoulé, ayant couru du mois de janvier 2017 au mois de Décembre 2017, est notre second exercice social.** (Le premier exercice social, ayant couru du mois de février 2015 au mois de décembre 2016, soit 23 mois.)

\***NOS ACTIVITES DOMINANTES** = L'édition de logiciels applicatifs destinés aux entreprises.

Notre activité est encore en phase de démarrage, notamment quant à notre positionnement sur le marché par rapport à la concurrence. Nous avons, pendant cette période, pu affirmer notre qualité de service auprès de nos 3 clients. L'exercice a été difficile à mener du fait de la perte du Directeur Général qui devait prendre en charge le force de vente. C'est toutefois suivi de ce départ un renforcement de la qualité de communication avec nos clients. L'image de la Société n'a donc pas souffert de ce changement.

\***NOTRE EFFECTIF** : aucun autre que les dirigeants eux-mêmes, lesquels n'ont pas été rémunérés sur l'exercice écoulé.

\***NOUVEAUX PRODUITS** : positionnement complémentaire sur le secteur de la bibliothèque en ligne.

\***EVOLUTION PREVISIBLE** : L'an 2018 en cours devrait permettre une croissance commerciale significative après cette phase de démarrage, tout en souhaitant maîtriser cette expansion pour maintenir une qualité de service de nature à fidéliser notre clientèle.

\***EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DES COMPTES** : décision de gérer les formalités seul, sans le support appréciable, mais au coût préjudiciable pour la santé économique de la jeune Société, d'un juriste.

**3. Activités en matière de recherche et de développement** : Néant au sens strictement scientifique, mais notre développement commercial se poursuit, outre d'éventuelles nouvelles applications à développer, sous l'impulsion de la Présidence à intervenir.



*copie à l'original*

TM

## **II. INFORMATIONS DIVERSES**

**1. Présentation des comptes et méthodes d'évaluation** (Art. 11 du Code de Commerce) : Il n'y a pas à signaler de modifications relatives à la présentation des comptes par rapport à l'exercice antérieur.

**2. Délais de paiement** (Art. L. 441-6-1 modifié du Code de Commerce - cf. loi 2015-990 du 06/08/2015) : Notre SAS n'étant pas dotée d'un commissariat aux comptes, cette information (relative aux délais de paiement des fournisseurs et clients par date d'échéance) n'est pas requise.

**3. Activité des filiales et des sociétés contrôlées / Prise de participations et de contrôle / Participations croisées** : (Art. L. 233-6 et L. 233-15) : Aucune information n'est à signaler.

**4. Informations concernant le capital social** : \* **Régularisations des participations croisées** (Art. L. 233-29) : Sans objet. \* **Renseignements sur la répartition du capital et l'auto-contrôle** (Art. L. 233-13 et L. 247-2) : au titre de l'exercice écoulé, capital de 2.000.- € détenu par la seule personne physique associé fondateur : Soit : par le Président soussigné, 2.000.- € (=200 actions de 10.- € nominal) / **Achats et cessions d'actions dans le cadre de la participation des salariés** (Art. L. 225-211) : NEANT. \* **Actionnariat salarié** (opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscriptions d'actions réservées au personnel (Art. L225-184) : NEANT.

**5. Dépenses non déductibles** : (Art. 223 quater du C.G.I) : Les comptes qui vous sont présentés contiennent les dépenses non déductibles du bénéfice imposable au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, suivantes :

- Impôt sur les Sociétés : 243.-€
- Amende de retard de TVA : 3.-€

**6. Dividendes des trois derniers exercices** (Art. 243 bis du C.G.I.) : Je vous rappelle que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices éligibles ou non à l'abattement, correspondants, ont été les suivants :

<i>Exercice</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Dividendes non éligibles</i>	<i>Dividende Global</i>
..	..	..	..

**SANS OBJET**

**7. Endettement** : (capitaux propres / C.A. / Coût moyen d'endettement) - **Information sur les Risques - Indicateurs sur les Instruments Financiers - Informations sociales et sur l'environnement** : Mention non exigible.

**8. Dispense de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce du présent rapport de gestion** (L. 232-22 du Code de Commerce) en tant que société non cotée, nous n'avons plus à le déposer au Greffe lors des formalités de publicité des comptes annuels, mais il doit être tenu au siège social à la disposition de toute personne qui en fait la demande avec droit d'en prendre copie.

## **III. PROPOSITIONS**

**1. Affectation des résultats** : La perte comptable de l'exercice écoulé clos le 31/12/2017 est de : (-1.541.- €). Il n'y a pas lieu dans le cas présenté de doter la réserve légale, je vous propose d'affecter en report à nouveau le solde déficitaire de (-1.541.- €).

**2. Nominations - renouvellements** : NEANT.

**4. Commissariat aux comptes** : La société, au vu des comptes qui vous sont présentés, n'étant pas tenue de nommer un commissaire aux comptes, je vous propose de ne pas en nommer à titre facultatif.

## **IV. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Je vous demande enfin d'approuver en tant que de besoin les conventions suivantes susceptibles de relever des dispositions de l'article L 223-19 du Code de Commerce, savoir : NEANT.

Je demeure à votre disposition pour vous donner toutes explications et précisions complémentaires, et vous invite à approuver par votre vote les résolutions qui vous sont proposées.

**LA PRESIDENCE, Mr Thierry MAZZOLA**